



VALÉRIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE  
L'INFORMATIQUE, DE LA SIMPLIFICATION  
ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS  
FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA  
SECURITE ROUTIERE

Jambes, le 3 décembre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### BOIS-DU-LUC : UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL AUX LOGEMENTS PERFORMANTS ÉNERGÉTIQUEMENT

Sous l'impulsion de la Ministre Valérie De Bue, en charge du Patrimoine, le Gouvernement de Wallonie a octroyé **une subvention de 2.000.000 d'euros pour la rénovation et l'amélioration de la performance énergétique des logements sociaux de la cité minière de Bois-du-Luc à la Louvière.**

Les logements, abrités par la cité, recevront une aide de 10.000 euros. **Celle-ci permettra à la société de logement Centr'habitat de parachever les travaux technique, énergétique et patrimonial (toitures, menuiseries extérieures, mise en peinture, traitement contre l'humidité).** Ce projet est porté avec le concours du Ministre wallon du Logement, Christophe Collignon.

La cité minière de Bois-du-Luc est un patrimoine riche. Sa reconnaissance par l'UNESCO lui vaut une notoriété à l'échelle internationale. Au niveau plus local, le site est aussi classé au patrimoine exceptionnel de la Wallonie.

**« De tels travaux s'inscrivent au programme de transition de notre Gouvernement : sociale, économique et écologique. Le site du Bois-du-Luc est un acteur à part entière de la vie de la société. Il est essentiel d'adapter la situation énergétique de la cité, datant du 17ème siècle, aux normes du 21ème siècle. Les travaux prendront en compte les éléments qui ont prévalu au classement et permettront de participer à la relance économique »** explique la Ministre Valérie De Bue.